### **INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES**

#### **DE GRANDANGOULEME**

### DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 16 JUILLET 2021

GrandAngoulême organise 22 lignes de transports scolaires non-urbains - gérées antérieurement par la Région Nouvelle-Aquitaine - ayant comme point de départ et pour destination une commune de l'agglomération.



## Sont concernés, les élèves (demi-pensionnaires, internes, externes):

- Résidant sur le territoire de GrandAngoulême.
- Et scolarisés dans l'un des établissements\* desservis par ces lignes.
- > Ou scolarisés sur le territoire de GrandAngoulême et qui empruntent une ligne régionale pour se rendre dans leur établissement\* scolaire.
- \* établissements publics et privés



## Quand et comment s'inscrire?

- Les inscriptions aux transports scolaires de GrandAngoulême démarrent le 1er juin jusqu'au 16 juillet 2021. Au-delà, des frais de gestion (20€) seront appliqués.
- Les inscriptions et le paiement se font en ligne :

# www.grandangouleme.fr/transports-scolaires

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : plan des lignes, localisation du point d'arrêt le plus proche de chez vous, règlement des transports scolaires, modalités de paiement, tarifs...



## Aide individuelle au transport

GrandAngoulême
peut attribuer, sous
certaines conditions,
une aide individuelle
au transport aux élèves
ne bénéficiant d'aucune
offre de transport
à proximité de leur
domicile. Les conditions
sont précisées sur
le site internet de
GrandAngoulême.

